

Bulletin trimestriel, juillet, août, septembre 2020

Bureau de dépôt : Bertrix

N° agréation P 505241



PB- PP B-71149  
BELGIE(N) - BELGIQUE

Association Sans But Lucratif

# PATRONAGE DES ORPHELINS

DU PERSONNEL D'ACCOMPAGNEMENT DES TRAINS  
DE LA SNCB

ŒUVRE DE LA SAINT-NICOLAS DE NOS PUPILLES  
"LES AMIS DE NOS ORPHELINS"

**Secrétariat :**

**Compte chèque postal :** BE92 0000 1314 5823

**Editeur responsable :** Jean-Luc Lurkin, Rue du progrès, 26 à 6880 Bertrix

✉ :

Rue du progrès, 26 à 6880 Bertrix

wezen.orphelins@gmail.com

# Editorial



Tout d'abord, nous espérons que vous et vos proches vous portez bien. Voici quatre mois que le Conseil National de Sécurité a décidé le confinement de la population et diverses restrictions. Le monde était à l'arrêt pendant plusieurs semaines et notre conscience de la liberté, de la serviabilité et des rencontres humaines a été aiguisée.

La pandémie de COVID-19 n'est pas seulement une crise sanitaire. C'est aussi une crise sociale et politique. Elle doit être traitée comme un moment de rupture qui espérons le apportera des changements majeurs dans nos vies, nos sociétés et notre monde.

Nous nourrissons l'espoir d'un retour d'activités plus porteuses de sens, accordant une plus grande attention à l'autre et remettant en cause notre tropisme matérialiste.

La vie telle qu'on la connaît revient tout doucement. Notre confiance est de retour et nous avons hâte de découvrir le monde à nouveau.

N'oublions cependant pas les bons gestes de la distanciation sociale car le virus rôde toujours et profitera du moindre relâchement !!

## Des nouvelles de nos étudiants

A la fin de l'année scolaire écoulée, trois orphelins ont terminé leurs études. Il s'agit de :

- Katrien Bogaerts qui a terminé un post-graduat en alimentation pour diabétique.
- Pieter Bogaerts qui obtient son baccalauréat en sciences industrielles
- Lucas Laloux a terminé sa 7<sup>em</sup> professionnelle en bijouterie-joaillerie

Ils nous remercient pour l'aide que nous leurs avons apporté et ils nous ont informé qu'ils ont rapidement trouvé du travail.

Cette année, 10 garçons et filles poursuivent leurs études. Nous leur souhaitons une belle et fructueuse fin d'année scolaire.

---

---

## Rapport des membres vérificateurs aux comptes et bilans

Les personnes ci-dessous ont participé, le vendredi 21 février 2020, à la vérification des comptes de l'année 2019.

**Paul Wolwertz (Président), Nancy Audenaert (Aalter), Guido Codde (Mariakerke), Roger Constant Detry (Gerpennes), Dirk Gijssels (Haaltert), Ronny Van Acker (De Panne) et Rudy Verleysen (Halma)**

Nous confirmons que ceux-ci étaient bien tenus et conformes avec toutes les pièces justificatives spontanément présentées.

# Détails des allocations et primes

## Exercice scolaire

### 2019/2020



Section	Bénéficiaire	Fonds	Alloca-tions	St-Nicolas		Total
				Reliquat	Cadeau	
Aalst	<i>De Troyer Jolien</i>	91,32	236,00	228,00	100,00	655,32
Antwerpen	<i>Francis Levi</i>	77,00	199,00	192,00	100,00	568,00
	<i>Francis Milan</i>	77,00	199,00	192,00	100,00	568,00
	<i>Francis Silke</i>	77,00	199,00	192,00	100,00	568,00
Brugge	<i>Vandecaveye Kim</i>	91,32	236,00	228,00	100,00	655,32
Gent	<i>Roegies Jonas</i>	77,00	199,00	192,00	100,00	568,00
	<i>Van Loo Britt</i>	77,00	199,00	192,00	100,00	568,00
	<i>Van Loo Maité</i>	91,32	236,00	228,00	100,00	655,32
Kortrijk	<i>Verschuere Sien</i>	91,32	236,00	228,00	100,00	655,32
Oudenaarde	<i>Stoelzaed Amaury</i>	91,32	236,00	228,00	100,00	655,32
		<b>841,60</b>	<b>2.175,00</b>	<b>2.100,00</b>	<b>1.000,00</b>	<b>6.116,60</b>

# Reliquat de la collecte de Saint-Nicolas



En 2019, la collecte au profit de la Saint-Nicolas des Orphelins a rencontré un très grand succès auprès de nos amis pensionnés et collègues en activité. A l'occasion de la Saint-Nicolas, nous avons pu remettre un chèque de 100 € à chaque enfant.

Au mois de septembre, lors de la rentrée scolaire, nous partagerons la somme de **5.373,15 €** entre les orphelins en supplément des allocations scolaires.

**Un grand merci à nos  
généreux donateurs**

## Bilan au 31-12-2019

COMPTES 000-0131458-23 + caisse			
RECETTES		DEPENSES	
Situation au 01-01-2019	2.173,67	Allocations scolaires	2.175,00
Cotisations 2019	4.007,50	Fonds alloués aux orphelins	841,60
Cotisations 2018	552,00	Frais d'administrations	282,62
Recettes pour les amis des orphelins	256,00	Frais postaux	1.278,95
Dons particuliers	438,50	Frais de papeterie	216,05
Transferts	1.300,00	Frais relatif à la caravane	2.868,78
Location de caravane	3.130,00	Taxe sur les ASBL	318,36
		Transferts	421,00
		Solde au 31-12-2019	3.455,31
<b>TOTAL</b>	<b>11.857,67</b>	<b>TOTAL</b>	<b>11.857,67</b>

COMPTES EN BANQUE N° 210-0079071-68			
RECETTES		DEPENSES	
Situation au 01-01-2019	93,89	Frais de tenue de compte	39,20
		Solde au 31-12-2019	54,69
<b>TOTAL</b>	<b>93,89</b>	<b>TOTAL</b>	<b>93,89</b>

# Budget de l'année 2020

Tout comme les années précédentes, nous prévoyons l'inscription de :

- 1 orphelin âgé entre 6 et 12 ans
- 1 orphelin âgé entre 13 et 19 ans

Pour l'année scolaire 2020/2021, dix orphelins devront nous fournir un certificat de fréquentation scolaire. Actuellement, ils suivent les études suivantes :

- **De Troyer Jolien** 24 ans Spécialisation en droit bancaire en financier
- **Francis Levi** 19 ans présentera un certificat de fréquentation pour la première fois
- **Francis Milan** 20 ans 2<sup>em</sup> Bachelier es art et histoire
- **Francis Silke** 18 ans présentera un certificat de fréquentation pour la première fois
- **Roegies Jonas** 19 ans Baccalauréat en éducation physique et sciences du mouvement
- **Stoelzaed Amaury** 21 ans 3<sup>em</sup> Baccalauréat en orthopédagogie
- **Van Loo Britt** 19 ans 2<sup>em</sup> Baccalauréat en sciences commerciales
- **Van Loo Maïté** 21 ans 3<sup>em</sup> Baccalauréat en sciences commerciales
- **Vandecaveye Kim** 23 ans 3<sup>em</sup> Baccalauréat en architecture
- **Verschuere Sien** 24 ans 3<sup>em</sup> Baccalauréat en éducation: enseignement primaire

En fonction des études entreprises, il est très probable que parmi ces jeunes gens, six poursuivront leurs études à la rentrée scolaire.

Pour l'établissement de ce budget, nous tableons sur la perception de 600 cotisations. Tandis que sur le compte titres, nous escomptons un rendement de 1%.

Les allocations scolaires se répartiraient comme suit :

0 fois 62 =	0 €
1 fois 168 =	168 €
5 fois 199 =	995 €
6 fois 236 =	1.416 €

En fonction de ces statistiques, nous pouvons établir le budget de l'année 2020 comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Allocations scolaires	2.579,00	Cotisations	4.800,00
Fonds alloués aux orphelins	1.115,41	Compte titre	1.780,00
Indemnités de décès	75,00	Intérêts compte courant	8,00
Frais d'administration	1.700,00	Dons	200,00
Taxe sur les ASBL	328,00		
<b>Total</b>	<b>5.797,41</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6.788,00</b>

Si les données sur lesquelles nous nous sommes basés pour établir ce budget se révèlent exactes, nous devrions clôturer l'année 2020 avec un solde positif d'environ 990 €.



# Le train de l'indépendance !

(extrait de "Les voyageurs sont priés d'embarquer" par Johan Struye et Karel van Deuren

Le 5 mai 1835, la cérémonie et les rafraîchissements que le maire de Malines avait offerts en tant que conseiller municipal, qui savait recevoir, touchait à sa fin. Les invités en costume du dimanche remontent dans leurs wagons. Pour donner une démonstration irréfutable des possibilités du nouveau moyen de transport, les ingénieurs Simon et De Ridder avaient fait remettre « la flèche » et « le Stephenson » et l'énorme convoi serait tracté vers Bruxelles par la locomotive « l'éléphant ». Aux environs de Vilvoorde, la locomotive fut à cours de vapeur. Les ministres, la cour et les diplomates ont été brièvement laissés en plein champ, tandis que « l'éléphant » allait faire le plein d'eau. Entre-temps, à Bruxelles ignorant cette panne, l'anxiété augmentait. Mais à six heures moins le quart, la machine à fumée noire apparut enfin à l'horizon, et elle se dirigea sous un tonnerre d'applaudissements vers l'allée verte. Depuis ce jour, tout a changé en Belgique et bien plus encore. Les Belges étaient indépendants et ils avaient un train.

Parce qu'après près de deux siècles d'existence nationale, nous avons peut-être oublié un peu la difficulté avec laquelle nous avons commencé. Sorti d'une nation plus grande qui était une puissance à l'échelle européenne, le jeune royaume n'avait pas l'infrastructure vitale pour l'échange de matières premières et de produits manufacturés. Grâce à la vapeur et au rail, une génération de politiciens, de fonctionnaires et d'ingénieurs construirait très rapidement notre réseau national. Nous l'avons mis en place quelques années seulement après les Britanniques, et avant tous nos pays voisins. Il permettrait à la Belgique pour le reste du XIXe siècle d'être à la deuxième place après les Britanniques et à la Wallonie



d'être à la pointe de la révolution industrielle, toujours devant les grands bassins des pays voisins. En raison de cet héritage britannique, nos trains circulent toujours sur la gauche.

Lorsque l'année 1800 est arrivée, la machine à vapeur était à maturité et avait tous ses organes. Les rails du chemin de fer provenaient en fait des profondeurs des mines. Une gravure suisse de 1553 représentant une mine montre des chariots poussés sur des rails en bois. George Stephenson met la machine à vapeur sur roues, qui à son tour mise sur des rails en fer, est soudainement prête à conquérir non moins que le monde entier en raison de cette ingénieuse combinaison d'éléments techniques. En fait, George Stephenson n'avait fait que les derniers ajustements nécessaires qui garantissaient une certaine efficacité technique, car en 1804 Richard Trevithick avait déjà fait rouler une sorte de locomotive à 8 Km à l'heure sur une distance de quinze kilomètres et sept cents mètres sur des rails à Coalbrookdale dans le comté anglais du Shropshire. 1804 fut l'année de l'introduction du dahlia en Angleterre et du couronnement du fils de Napoléon comme roi de Naples.

Les Britanniques inaugurent leur première ligne de chemin de fer entre Stockton et Darlington le 27 septembre 1825, devant une foule de 40 000 personnes.

Dans cette région, les charpentiers anglais avaient l'habitude de faire leurs essieux de 4 pieds et 8,5 pouces de large, selon une vieille tradition qui remontait à la largeur d'une voie romaine à proximité. Cette ancienne largeur de 1,435 mètres a été adoptée telle quelle lors de la construction du chemin de fer et est restée la largeur de chemin de fer standard pour les trains les plus modernes à ce jour.

Les Britanniques ont inauguré leur chemin de fer en 1825, mais les Belges n'avaient pas attendu de voir ce prototype pour démarrer leurs projets ferroviaires. En 1816, il s'agissait de relier nos mines de charbon à la Hollande. Au nom d'un groupe d'industriels autour de John Cockerill, Thomas Gray de Nottingham, qui séjournait alors à Etterbeek et où plus tard une rue portera son nom, envoya en 1821 un projet au roi Guillaume I du Royaume-Uni des Pays-Bas pour relier Charleroi avec un « route de fer » vers les voies navigables des pays bas via le canal de la mer de Bruxelles. A cette époque, il avait prévu que les wagons seraient tirés par des chevaux.